

Perturbation de la circulation des bus

La direction de la CAACL informe ses usagers, qu'en raison du droit de retrait exercé par des agents depuis plusieurs semaines, le service des bus est fortement dégradé.

Un service minimum est organisé pour assurer le transport des voyageurs.

La collectivité est consciente des difficultés occasionnées par la perturbation du trafic ; aussi est-il appelé à la compréhension et à l'indulgence des voyageurs envers les chauffeurs qui travaillent à **maintenir ce service minimum pour pallier au manque d'agents en service.**